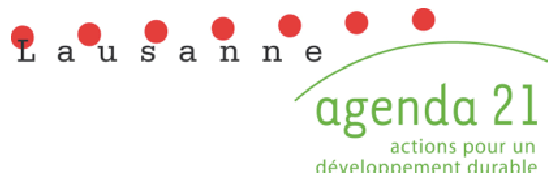




VERSION APPROUVEE
30 mars 2004



CONFÉRENCE DE CONSENSUS
«UNE POLITIQUE DE PROXIMITE RENFORCEE PAR LA
COMMUNICATION ET L'INFORMATION»

Rapport final

1. Rapport de synthèse.....	1
2. Fiches de projet:.....	4
CC-C-1: Ateliers de consultation.....	4
CC-C-2: Formation et information : sensibilisation à la réalité des étrangers.....	8
CC-C-3: Les personnes-clé.....	11
CC-C-4: CD-Rom info.....	13
CC-C-5: Maison de quartier - vie dans le quartier.....	16
CC-C-6: Nomenclature des zones foraines.....	21
CC-C-7: Pour des zones foraines mieux connues.....	23
CC-C-8: Transports publics des zones foraines.....	25
CC-C-9: Communication à l'intention de la communauté des zone foraines.....	27
CC-C-10: Scission ou appartenance à Lausanne.....	29
3. Membres de la conférence.....	30

Avenue de l'Eglise-Anglaise 14
Case postale 555
1001 Lausanne
tél. 021 693 06 04
fax 021 693 41 54
quartiers21@lausanne.ch



VERSION APPROUVE
25 mars 2004

**CONFÉRENCE DE CONSENSUS
«UNE POLITIQUE DE PROXIMITÉ
RENFORCÉE PAR LA COMMUNICATION ET L'INFORMATION»**

Rapport de synthèse

1. DÉROULEMENT DES TRAVAUX

Cette conférence de consensus s'est déroulée sur 5 séances, les 20 janvier, 3 et 17 février, 9- et 30 mars, de 19h00 à 23h00. Elle a réuni de 12 à 13 participants, dont quatre étaient issus des ateliers d'innovation et du Théâtre-forum pour les jeunes ; les 8 à 9 autres représentaient des associations oeuvrant, entre autres, dans le développement de la qualité de vie : des habitants des quartiers, des jeunes et des étrangers.

Deux personnes inscrites ne se sont jamais présentées et une personne n'est plus venue après la première séance, car elle ne voyait pas de lien entre son association et le sujet de la conférence.

Chaque séance a été encadrée par un animateur et une assistante.

Trois sous-groupes se sont répartis les fiches AI regroupées par thèmes, rapportant et discutant leurs travaux en plénum. Deux des trois groupes ont pu se réunir entre les séances, pour regrouper leurs informations et poursuivre les travaux en cours.

Une fiche AI (mesures fiscales) a été identifiée comme n'appartenant à aucun des trois thèmes retenus et devant être, dans un premier temps, abordée en séance plénière. Cette fiche nous est apparue très éloignée du thème et des objectifs spécifiques de la conférence. Au final, les participants ont décidé de se déclarer « incompetents » pour traiter un sujet aussi important et spécifique, mais ont décidé d'en tirer une recommandation à la Municipalité.

Deux expertes (formation du personnel de la commune et service de presse et d'information) ont répondu positivement à notre invitation et ont, non seulement, apporté de l'information, mais également manifesté un grand intérêt pour les réflexions des groupes.

2. DU CADRE INITIAL AUX RÉSULTATS DE LA CONFÉRENCE DE CONSENSUS

La CC «Une politique de proximité renforcée par la communication et l'information» (CC-C). a accepté, de manière consensuelle, les « règles du jeu » en leur état, à l'exception de la règle 8, relative au devoir de discrétion, à laquelle les participants se sont accordés pour ajouter « sous réserve du point 5, mais l'anonymat des participants doit être garanti ».

Les objectifs spécifiques ont été également retenus dans leur ensemble, avec une légère modification (en gras) de l'objectif 4 :

- améliorer l'information auprès des habitants
- développer des approches participatives pour les projets dans les quartiers
- réfléchir à la mise en place de structures de quartier
- renforcer les liens *et la communication* avec les autorités et les représentants de l'administration
- renforcer l'intégration des zones foraines à Lausanne

Le travail de notre conférence a été initié par 8 fiches AI ; 7 d'entre elles ont été regroupées en trois thèmes, qui ont amené les groupes à développer 10 projets.

Il est à noter que le travail de notre conférence est, sur plusieurs thèmes, à mettre en lien avec la conférence « Bien vivre ensemble dans les quartiers ».

Liste des fiches AI	Thèmes
AI 13 – 5.12 AI 8 – 5.1	Relations avec les personnes étrangères
AI 7 bis – 5.33 AI 4 – 5.32	Vie dans les quartiers
AI 10 – 5.5 AI 10 – 5.6 AI 10 – 5.11	Intégration des zones foraines

La fiche AI 10 – 5.12 fait l'objet d'une recommandation à la Municipalité.

LISTE DES FICHES PROJET

- Groupe 1 : - CC-C-1: ateliers de consultation
- CC-C-2: formation et information : sensibilisation à la réalité des étrangers
- CC-C-3: les personnes-clé
- CC-C-4: CD-Rom info
- Groupe 2 : - CC-C-5: maison de quartier - vie dans le quartier
- Groupe 3 : - CC-C-6: nomenclature des zones foraines
- CC-C-7: pour des zones foraines mieux connues
- CC-C-8: transports publics des zones foraines
- CC-C-9: communication à l'intention de la communauté des zones foraines
- CC-C-10: scission ou appartenance à Lausanne

3. RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES À LA MUNICIPALITÉ

1. Message spécifique concernant la fiche AI 10 – 5.12

Ce sujet est très important et la conférence de consensus CC-C se déclare incompétente pour le traiter. Cela dit, il nous semble primordial de créer un groupe de réflexion de citoyens et d'experts pour travailler spécifiquement ce thème, apparu lors d'un atelier d'innovation et ceci dans les délais les plus brefs.

2. Message global

Nous tenons tout d'abord à faire remarquer que nombre de nos projets sont réalisables à moindre coût.

De plus, nous demandons à la Municipalité de nous tenir informés :

- des projets retenus ou rejetés, avec motivation des refus,
- du déroulement du plan d'action, et cela, régulièrement.

Nous avons pris conscience, dans cette conférence de consensus, de l'importance de la qualité et de la régularité de la communication, de la part des autorités, pour la poursuite et l'amélioration de la participation citoyenne, condition essentielle au développement durable.

4. EVALUATION

Tous les membres de la CC Pol. Prox. ont rapidement constitué un groupe homogène. Non sans avoir exprimé, auparavant, leurs doutes sur l'issue du processus Quartiers 21, puis s'être accordés avec le groupe, sur la décision de participer activement et d'observer la suite de la démarche.

Dès lors, le choix et le partage des tâches, ainsi que l'acquisition des consensus, ont été aisément réalisés.

Tous les participants ont respecté la liberté et les temps de parole.

Plusieurs réunions de groupes se sont tenues entre les séances et l'atmosphère, lors des séances, était sérieuse et détendue.

Auto évaluation

La totalité des participants a tenu à noter *la richesse du contenu et des échanges*, cela dans *une atmosphère constructive, où chacun a pu apporter quelque chose* ainsi que *la qualité des projets développés* à l'issue d'*une démarche très intéressante*.

Toutefois, plusieurs personnes regrettent *le manque de temps pour affiner le travail* et le fait que *la représentativité n'est pas garantie*.

Les participants disent avoir été *très bien encadrés par l'animateur et l'assistante*.

OS: 1, 2, 3, 4

**« UNE POLITIQUE DE PROXIMITE RENFORCEE
PAR LA COMMUNICATION ET L'INFORMATION »
ATELIERS DE CONSULTATION**

1. CODE CC:

CC-C-1

2. TITRE DU PROJET:

Ateliers de consultation

3. OBJECTIF(S):

Améliorer la participation des habitants à la vie de leur quartier

4. DESCRIPTION DU PROJET:

Promouvoir un atelier local de discussions, ouvert à tous et ponctuel, chaque fois que la commune doit prendre des décisions concernant un quartier (par ex. : aménagement du territoire, équipements publics, espaces publics, vie sociale, circulation dans le quartier, démolitions et nouvelles constructions, etc.).

Fonctionnement : Il serait dirigé par un ou plusieurs animateurs neutres. Les associations existantes (associations de quartier, d'habitants, d'étrangers, de parents d'élèves, les Sociétés de développement, les paroisses, etc.), les comités, groupes de citoyens et les médias seraient utilisés pour faire le relais et inviter les habitants concernés.

Prévoir la consultation en deux temps au moins afin que les habitants concernés puissent apporter leurs contributions à la réflexion et que la commune puisse tenir compte des propositions des participants à l'atelier de consultation :

1. présentation et discussion sur l'ébauche du projet;

1a) Présentation de l'ébauche du projet

1b) questions – réponses

1c) travail par groupe pour faire des propositions

2. présentation du projet;

2a) présentation du projet où on aurait tenu compte des propositions des participants à l'atelier de consultation et « affinage ».

Ces étapes 1 et 2 pourraient se répéter si nécessaire.

L'atelier de consultation serait en activité jusqu'à la décision finale et la mise en oeuvre du projet.

5. LOCALISATION:

Ensemble de la commune

6. CODES AI DE RÉFÉRENCE:

AI 8 - 5.1

7. INDICATIONS POUR LA MISE EN ŒUVRE:

	Quoi	Qui	Comment	Localisation
Travail de préparation	Faire la liste complète des associations existant à Lausanne S'informer auprès des associations existantes si d'autres groupes existent dans leur quartier	Voir USL en accord avec les services de la ville concernés (ex. BLI + Bureau d'information à la population, etc.) ou sur mandat		
	Créer des contacts avec les associations et les groupes	Le service de la ville concerné.	Convocation et explication du projet Demande de collaboration	
	Se former à cette méthode de consultation	Responsable de la formation continue (Mme Rochat)	Informé tous les services sur cette nouvelle manière de travailler	
	Echanges d'informations	Coordination avec la responsable du service de l'information Mme Bohin + Secrétariat municipal + SEGRE (qui s'occupe du marketing urbain)	Sous forme de séminaires	
Mise en route du projet	Recueillir et aller à la recherche d'éventuels projets de la ville	Coordinateur avec les départements de la Ville	Contacter les responsables des différents services, les municipaux	
	Donner l'information à la personne responsable des ressources humaines	Idem		
	Chaque fois que nécessaire, préparer les rencontres des ateliers de consultation	Idem		

	Quoi	Qui	Comment	Localisation
Mise en route du projet	Etablir un planning pour l'atelier de consultation	Idem		
	Contacter les associations du(des) quartier(s) concerné(s) Les informer du projet, leur proposer des animateurs et leur demander de faire de la publicité auprès de leurs membres	Idem		
	Contacter les médias	Coordinateur et responsable de l'information (Mme Bohin)		
	Donner des mandats à des animateurs compétents pour conduire ces ateliers	Coordinateur + responsable des ressources humaines		
Application	Rencontre animateur en collaboration avec le responsable du projet	Animateur + représentant de la Ville		
	Informations	Représentant de la Ville seulement		
	Questions - réponses	Animateur + représentant de la Ville		
	Travail en groupe pour faire des suggestions	Animateur + représentant de la Ville		

8. CONDITIONS DE RÉALISATION:

Une bonne information de toutes les personnes concernées
Existence d'un *Espace* dans chaque quartier

9. RESSOURCES:

USL + société du quartier, FASL, Maisons de quartier, FEEL

10. LIENS AVEC D'AUTRES PROJETS (OU D'AUTRES CC):

CC-C-5 Maison de quartier – Vie dans le quartier, CC-Vivre ensemble

11. REMARQUES:

Poursuite du processus des Ateliers d'Innovation

12. IMPORTANCE (1ÈRE APPRÉCIATION):

Indispensable pour le développement durable

13. DEGRÉ D'URGENCE (1ÈRE APPRÉCIATION):

Court terme

OS: 1, 4

**« UNE POLITIQUE DE PROXIMITE RENFORCEE
PAR LA COMMUNICATION ET L'INFORMATION »
FORMATION ET INFORMATION: SENSIBILISATION A LA REALITE DES ETRANGERS**

1. CODE CC:

CC-C-2

2. TITRE DU PROJET:

Formation et information : sensibilisation à la réalité des étrangers

3. OBJECTIF(S):

Améliorer l'information pour les personnes étrangères et le confort des personnes appelées à dispenser cette information

4. DESCRIPTION DU PROJET:

Dans le cadre de la formation continue des employés de la commune, sauf cas exceptionnel, prévoir systématiquement une demi-journée de réflexion (un module) sur la relation avec l'étranger. Utiliser les expériences des gens inscrits au cours ou de ceux qui travaillent dans les services. Utiliser également les ressources des personnes-clé des différentes associations (voir projet du FEEL et notre projet CC-C-3: Les personnes clés).

Pour les nouveaux employés travaillant à l'accueil, prévoir une journée de formation pour les sensibiliser à la problématique des étrangers (constat des difficultés rencontrées au guichet : langues, comportements, gêne face à un employé communal, différences culturelles, méconnaissances des fonctionnements) et à l'utilisation du CD-Rom (CC-C-4: CD-Rom info).

Dans le journal interne des employés de la commune : « La Ville Ensemble », donner plusieurs fois par an un "témoignage", une information ou un point de vue sur un sujet d'un collègue étranger.

5. LOCALISATION:

Administration communale

6. CODES AI DE RÉFÉRENCE:

AI 13 - 5.12

7. INDICATIONS POUR LA MISE EN ŒUVRE:

Quoi	Qui	Comment	Localisation
Recenser les formateurs potentiels	La responsable de la formation des employés de la ville et de l'Etat de Vaud : Mme Rochat	Continuer avec les formateurs avec qui elle travaille déjà	
Recenser les personnes pouvant donner un apport dans cette formation	La responsable de la formation des employés de la ville et de l'Etat de Vaud : Mme Rochat	Prendre contact avec le FEEL et avec les associations qui « travaillent » avec des étrangers et qui pourraient lui proposer des personnes aptes à fournir un apport lors de ces modules spécifiques (NB : l'association Appartenances dispense déjà de tels cours dans d'autres communes)	
Structurer des modules	Les formateurs	En collaboration avec les associations qui « travaillent » avec des étrangers	
Dispenser la formation	Les formateurs Les étrangers choisis pour y participer Les gens travaillant dans les associations	Par l'apport de situations proposées par les participants Par des jeux de situation Par des apports d'étrangers Par des informations	
Proposer des articles et informations sur le vécu d'étrangers qui se sont installés dans notre pays	Rédacteur de « la Ville Ensemble » Personnes-clé Personnes du FEEL		
Solliciter des articles et des interviews de migrants ou d'enfants de migrants travaillant à la ville ou de personnes-clés Proposer des articles de migrants ou des thèmes de réflexion pouvant intéresser les employés de la ville	Service presse et information		

8. CONDITIONS DE RÉALISATION:

Une volonté politique clairement exprimée
Motivation au niveau des formateurs et du responsable du journal
Coordination du côté de la formation continue des employés
Coordination au niveau du journal
Trouver les personnes dans les services qui seraient d'accord de témoigner de ce qu'elles ont vécu ou de ce que leurs parents ont vécu

9. RESSOURCES:

Financières : De quoi financer les intervenants
Personnes : Les associations
 Les politiciens
 Les employés d'accord de partager leur vécu

10. LIENS AVEC D'AUTRES PROJETS (OU D'AUTRES CC)

CC-C-3: Les personnes clés, CC-C-4: CD-Rom Info

11. REMARQUES:

Ce projet ne demande aucune mise de fonds spéciale puisque les responsables de la formation et du journal existent déjà, mais il est basé sur un aménagement de l'orientation de ces services et repose essentiellement sur une volonté politique clairement exprimée.

12. IMPORTANCE (1ÈRE APPRÉCIATION):

Extrêmement important

13. DEGRÉ D'URGENCE (1ÈRE APPRÉCIATION):

De toute urgence

OS: 1, 2, 4

**« UNE POLITIQUE DE PROXIMITE RENFORCEE
PAR LA COMMUNICATION ET L'INFORMATION »
LES PERSONNES CLÉS**

1. CODE CC:

CC-C-3

2. TITRE DU PROJET:

Les personnes-clé

3. OBJECTIF(S):

Améliorer l'information pour les personnes étrangères

4. DESCRIPTION DU PROJET:

Aller à la rencontre des étrangers par l'intermédiaire de leurs compatriotes.
Dans chaque association d'étrangers, trouver deux ou trois personnes-clé qui seraient formées sur le fonctionnement des services, des infrastructures, des assurances sociales, de l'AVS, du 2^{ème} pilier, des us et coutumes des Lausannois et des usages au quotidien. Elles seraient aussi chargées de traduire ces informations et de les transmettre aux membres de leur association et aux nouveaux arrivants. Un contrat lierait ces personnes-clé à la commune. Chaque année, elles devraient rendre compte du travail effectué et seraient indemnisées en conséquence.

5. LOCALISATION:

Territoire de la commune

6. CODES AI DE RÉFÉRENCE:

AI 13 - 5.12

7. INDICATIONS POUR LA MISE EN ŒUVRE:

Quoi	Qui	Comment	Localisation
Recenser les personnes-clés	Un mandataire	Recherche sur le terrain (auprès du FEEL, du BLI, Appartenance, CSP, Français en Jeu, etc.)	
Mettre sur pied des « formations » et des informations régulières pour les personnes-clés	Idem, éventuellement en collaboration avec la responsable de la formation continue	Organiser des séminaires	
Mise sur pied d'un réseau de ressources pour les personnes-clé	Idem	Une liste de personnes à contacter en cas d'urgence Éventuellement à travers le CD-Rom (voir CC-C-4: CD-ROM Info)	

8. CONDITIONS DE RÉALISATION:

Financement du projet

- Un mandataire pour le recensement des personnes-clés (pourrait être fait en même temps que le recensement d'associations dans le cadre du projet du CD-Rom, et ainsi ne causerait pas de frais supplémentaires)
- Des ressources pour le service de la formation continue, pour qu'il puisse organiser la formation des personnes-clé (Ces dernières pourraient aussi contribuer à un module de sensibilisation à la réalité des étrangers offert aux employés de la commune; voir CC-C-2: Formation et information: sensibilisation à la réalité des étrangers)

Conclusion : si les autres projets proposés par le groupe étaient acceptés, les frais supplémentaires de ce projet-ci seraient minimes !

9. RESSOURCES:

- Forum des étrangers (FEEL)
- Associations, services, personnes liées aux étrangers
- Tous les papillons, petits livres, dépliants, etc. qui existent déjà en français

10. LIENS AVEC D'AUTRES PROJETS (OU D'AUTRES CC):

CC-C-2: Formation et information, sensibilisation à la réalité des étrangers, CC-C-4: CD-Rom Info

11. REMARQUES:

Le FEEL a un projet de formation basé sur trois volets :

- gérer une association
- formation citoyenne
- gestion de projet et fundraising

Le volet formation citoyenne a pour but de former les membres aux structures et services existants. Il serait donc possible de trouver des synergies en travaillant avec eux pour l'élaboration de la formation des personnes -clés !

12. IMPORTANCE (1ÈRE APPRÉCIATION):

Très important pour l'intégration des étrangers; va dans le sens d'une bonne cohabitation

13. DEGRÉ D'URGENCE (1ÈRE APPRÉCIATION):

Prioritaire à court terme

OS: 1, 4

**« UNE POLITIQUE DE PROXIMITE RENFORCEE
PAR LA COMMUNICATION ET L'INFORMATION »**

CD-ROM INFO

1. CODE CC:

CC-C-4

2. TITRE DU PROJET:

CD-Rom info

3. OBJECTIF(S):

Améliorer l'information pour les personnes étrangères et faciliter le travail des personnes susceptibles de donner cette information

4. DESCRIPTION DU PROJET:

Mettre sur pied un outil à la disposition des personnes qui travaillent avec le public (guichet, téléphone, accueil) recensant en différentes langues les documents et adresses nécessaires à une bonne information. Pour cela, créer un CD-Rom avec moteur de recherche et liens Internet, contenant des informations sur :

- 1° les adresses sociales;
- 2° les marches à suivre pour diverses démarches administratives;
- 3° les formulaires;
- 4° les règlements et les moyens de recours;
- 5° les documents;
- 6° les infrastructures;
- 7° les services;
- 8° les associations;
- 9° les lieux d'aide: nourriture - vestiaires - assistance juridique;
- 10° les offres de formation;
- 11° les lieux de rencontre : loisirs, spiritualité, etc....

Ces informations devraient être en français et dans les langues étrangères parlées par les personnes demandant des informations (environ 15 langues : après avoir recensé les langues les plus parlées).

Le CD-Rom serait fourni à tous les travailleurs en contact direct avec des étrangers (réceptionnistes, travailleurs sociaux, associations, etc.).

Quand un étranger se présenterait à un guichet, la personne de contact, après avoir entendu la demande de la personne étrangère, pourrait lui fournir sur une feuille, dans sa langue les renseignements dont elle a besoin et uniquement ceux-ci.

Le CD-Rom devrait être mis à jour une fois par année au moins, ce processus pouvant se passer par Internet. Le contenu peut aussi être mis sur Internet.

5. LOCALISATION:

Réceptions des services communaux, associations et personnes-clés, Maisons de quartier

6. CODES AI DE RÉFÉRENCE

AI13-5.12

7. INDICATIONS POUR LA MISE EN ŒUVRE:

Quoi	Qui	Comment	Localisation
1. Recenser ce qui existe déjà	Info-Cité		Implique des déplacements dans certaines institutions
2. Traduire	Interprète – médiateur culturel		
3. Définir les besoins des utilisateurs afin de rédiger un cahier des charges pour l'informaticien	Chef de projet avec l'informaticien ?	Entretiens Sondages	Guichets Accueil Téléphonistes (services de la Ville)
4. Structurer une base de données et effectuer la saisie des informations	Informaticien	(Collaboration possible avec les écoles d'informatique et les Universités)	
5. Produire le CD	Informaticien Graphiste Editeur	(Collaboration possible avec les écoles professionnelles)	
6. Diffuser le CD	Service de presse de la Ville Info-Cité / Mme Bohin	Communiqués de presse Information aux associations et institutions recensées	
7. Former à l'utilisation	Informaticien Document tutoriel	Intégré dans les cours de formation continue ?	

8. CONDITIONS DE RÉALISATION:

Financement du projet:

un mandataire (chef de projet) pour le recensement des informations, documents, etc (pourrait être fait en même temps que le recensement des personnes-clé dans les quartiers, et ainsi ne causerait pas de frais supplémentaires);

des ressources pour garantir des traductions de qualité, pour un informaticien, pour un graphiste, pour l'édition / production du CD ainsi que sa promotion.

9. RESSOURCES:

Documentation existante (pour une partie déjà traduite)

Créer des synergies avec les écoles ?

10. LIENS AVEC D'AUTRES PROJETS (OU D'AUTRES CC):

CC-C-2: Formation et information, sensibilisation à la réalité des étrangers, CC-C-3: Personnes-clés

11. REMARQUES:

Ce projet demande des mises à jour régulières qui pourraient se faire via internet

12. IMPORTANCE (1ÈRE APPRÉCIATION):

Très important pour les étrangers et les employés des services communaux (gain de temps et de clarté de l'information)

13. DEGRÉ D'URGENCE (1ÈRE APPRÉCIATION):

Court terme

OS: 1, 4

**« UNE POLITIQUE DE PROXIMITE RENFORCEE
PAR LA COMMUNICATION ET L'INFORMATION »
MAISON DE QUARTIER – VIE DANS LE QUARTIER**

1. CODE CC:

CC-C-5

2. TITRE DU PROJET:

Maison de quartier – Vie dans le quartier

3. OBJECTIF(S):

Favoriser la vie associative, communautaire, la participation.
Favoriser la qualité de vie dans le quartier.
Développer la disponibilité, la proximité des services.
Promouvoir la qualité du tissu urbain.

4. DESCRIPTION DU PROJET:

La Maison de quartier est un endroit où :

- les différentes populations du quartier se rencontrent (jeunes, parents, anciens, étrangers), partagent, participent aux décisions concernant leur quartier (rencontre avec les autorités – délégués- et les services);
- peuvent s'épanouir des activités très diverses (« échange réciproque de savoir », permanence sociale, mise en réseau des différents services – Prosenectute, garderie, études surveillées, commerces de proximité à promouvoir et préférer).

« Une maison de quartier »: un lieu de référence bien identifié et un réseau de ressources

- lieux de rencontre pour les habitants, pour mieux apprendre à se connaître et communiquer, se sentir responsables du quartier;
- pour organiser des « tables rondes » afin de discuter les problèmes que chaque habitant ou groupe d'habitants rencontre au quotidien;
- où rassembler une documentation, livres, revues, films vidéo, etc. concernant l'urbanisme, d'autres quartiers, l'histoire de la ville ou d'un ouvrage (pont, etc.);
- où ouvrir une permanence d'entraide, lettres à l'administration, formulaire à remplir, baby-sitting, petits travaux et renseignements de toutes sortes;
- où réaliser des projets proposés par les habitants, repas à thème, conférences, cours, etc.
- où créer une bourse d'échange de talents;
- où favoriser des échanges jeunes-vieux-étrangers-nouveaux venus-parents-enfants.

Lieux de rencontre habitants-autorités, architectes, propriétaires

- où organiser des rencontres régulières avec les autorités, pour discuter et se renseigner sur des projets concernant le quartier, trouver ou proposer des solutions pour régler les problèmes de nuisances, bruit, affichage ; proposer des idées pour animer le quartier, l'embellir, discuter le mobilier urbain, emplacement, esthétique, etc;
- si un projet important est prévu, station de métro, un groupe pourrait se constituer, qui élaborerait un plan de travail (qui inviter pour en discuter ? quelles questions poser ? quelle solution différente que celle qui est prévue existe-t-il et quelles sont les possibilités de réalisation ?) et qui assurerait le suivi jusqu'à la réalisation;

- revoir le problème des petits commerces, épicerie, artisans, etc. : comment les aider à s'implanter dans le quartier et à tenir le coup, subventionner le loyer pendant un certain temps, revoir les heures d'ouverture, qui correspondent aux heures où les habitants sont chez eux, etc;
- pouvoir discuter des gros problèmes : fermeture des bureaux postaux ; existe-t-il des solutions de rechange ?

5. LOCALISATION:

Une par quartier. La géographie de ces quartiers est à définir

6. CODES AI DE RÉFÉRENCE:

AI 7 bis – 5.33, AI 4 – 5.32

7. INDICATIONS POUR LA MISE EN ŒUVRE:

Quoi	Qui	Comment	Localisation
<p>Elargir la mission de la FASL :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Autres catégories sociales et d'âges + représentants des quartiers - Compétences pour des activités lucratives <p>Collaboration de plusieurs services de la commune avec la FASL et la M. Q.</p>	<p>Autorités communales négocient avec FASL</p>	<p>Commission Préavis Vote en CC</p>	
<p>Intégrer au projet et au fonctionnement de la M.Q. les diverses associations (écoles garderies, paroisses, associations sportives, scouts, Pro Senectute, GRAAP, associations d'étrangers (= FEEL) et les sociétés de développement</p>	<p>Décision de la Municipalité : jeunesse-Sport, Culture, Séc. Sociale, Urbanisme, Commerce</p> <p>Animateurs socioculturels et responsables des associations</p>	<p>Identifier un coordinateur. Collaboration transversale entre les services</p> <p>Réunions d'échange de coordination Réseau</p>	<p>Administration communale</p> <p>M. Q.</p>
<p>Etablir un réseau de salles (publiques + privées) et autres lieux, places publiques, parcs etc. et le faire connaître</p>	<p>Membre de l'équipe ou volontaires</p>	<p>Faire un tour du quartier -recueillir les données -intéresser les partenaires -informer</p>	<p>M.Q. « virtuelle » répartie dans le quartier</p>
<p>Equipements de la M.Q. et autres lieux (bancs, etc.) Aménagement divers</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire l'inventaire des lieux déjà existants. Centres de loisirs, salles de paroisses, locaux désaffectés appartenant à la ville ou à des particuliers, mais aussi places, squares, parcs, pouvant servir à la rencontre des habitants. - Proposer des façons de les adapter, transformer, embellir, bancs, chapiteaux, afin de pouvoir être investis par les groupes d'habitants qui proposent des projets 	<p>Service Urbanisme, Parcs et Promenades</p>	<p>Inventaire des besoins Concours d'idées</p>	

Quoi	Qui	Comment	Localisation
Rencontre habitants- autorités- services- architectes- propriétaires concernant les projets (ex. métro, mobilier urbain, affichage, nuisances, horaires d'ouverture des commerces)	Service Urbanisme, Parcs et Promenades	« Tables rondes », soirées info « Forum de quartier » Atelier de consultation (CC-C-1)	M.Q.
Promouvoir la diversité du quartier - services petits commerces - artisans – poste – banque	Concertation habitants - autorités - commerçants - artisans	- Libérer les horaires d'ouverture - Faciliter les locations par adaptation du loyer au chiffre d'affaires (ex. combiner les activités, les prestations : épicerie + poste par ex.)	M.Q.
Stimuler des micro-entreprises : messagerie, dépannage animaux, réparations, leçons, baby-sitting, etc.	Animateurs	Petites coopératives « Bourse de talents » « 1RERS »	
Permanence sociale : borne Internet, écrivain public, centre de documentation (Histoire du quartier, monuments, services, associations, infos sur des projets d'autres quartiers, villes, pays)	Tourneus : CSR, Pro Senectute, GRAAP, Associations de quartier, professionnels volontaires (ex. avocats, etc.)	Horaire d'ouverture Listing des permanents Bourse de services ²	
L'affichage : gérer l'information (pilier public) L'affichage publicitaire commercial est régulé ³	Commune, sociétés locales, activités culturelles, activités commerciales Atelier ad hoc	M. Q.	

¹ RERS : Réseau échange réciproque de savoirs

² Expérience américaine : le nouvel arrivant dans la ville reçoit 10 bons et une liste de noms + n° de téléphone. S'il demande un service, il donne un bon. S'il donne un service, il en reçoit un...

³ Tiré de la fiche AI 4 – 5.32 : « Les habitants interviennent sur l'affichage Nous, habitants, avons le droit d'améliorer visuellement notre environnement en intervenant sur l'affichage public : supprimer ou déplacer des panneaux gênants, cachant un beau décor (architecture, nature), faire disparaître des affiches laides, bêtes, offensantes, dangereuses. Comment ? La loi permet de s'opposer en déposant sa protestation (munie de ses coordonnées), par exemple au Centre de loisirs. Dès qu'un quorum (préétabli) est atteint, un atelier rassemble les opposants qui créent leur propre affiche à coller sur l'image refusée. »

8. CONDITIONS DE RÉALISATION:

Embryon de vie de quartier existant. Ecoute et stien des autorités. Suivi des projets de deux côtés : intéressés et décideurs

9. RESSOURCES:

Humaines et géographiques et matérielles. Collaboration des services communaux

10. LIENS AVEC D'AUTRES PROJETS (OU D'AUTRES CC):

CC-C-1: Ateliers de consultation, CC-VE-1: Forums de quartier , CC-Logement

11. REMARQUES:

C'est un cri du cœur, un appel à une véritable vie de quartier. Le développement durable implique que les habitants trouvent le bonheur près de chez eux !

12. IMPORTANCE (1ÈRE APPRÉCIATION):

Primordiale : les M.Q. « hébergent » les autres projets

13. DEGRÉ D'URGENCE (1ÈRE APPRÉCIATION):

Urgent. Même très urgent

OS: 5

**« UNE POLITIQUE DE PROXIMITE RENFORCEE
PAR LA COMMUNICATION ET L'INFORMATION »
NOMENCLATURE DES ZONES FORAINES**

1. CODE CC:

CC-C-6

2. TITRE DU PROJET:

Nomenclature des zones foraines

3. OBJECTIF(S):

Harmonisation des noms des divisions foraines et des lieux-dits

4. DESCRIPTION DU PROJET:

1. Définition d'une nomenclature géographique valable pour tous les services administratifs et tous les habitants.
2. Une signalisation conforme au point 1. avec mention systématique de l'appartenance à la commune de Lausanne et à la division correspondante. Par exemple : Vers-chez-les-Blanc (Les Râpes – Commune de Lausanne).
3. Une carte officielle de Lausanne complète aussi bien sur papier que sur Internet.

5. LOCALISATION:

Zones foraines

6. CODES AI DE RÉFÉRENCE:

AI 10 5.5, AI 10 5.6, AI 10, 5.11

7. INDICATIONS POUR LA MISE EN ŒUVRE:

Quoi	Qui	Comment	Localisation
Harmonisation des nomenclatures	Services communaux	Sur la base de la signalisation	
Signalisation	Service de signalétique		
Une seule carte pour tout le territoire lausannois	Service du cadastre et service d'information		

8. CONDITIONS DE RÉALISATION:

9. RESSOURCES:

Utiliser les ressources existantes

10. LIENS AVEC D'AUTRES PROJETS (OU D'AUTRES CC):

11. REMARQUES:

12. IMPORTANCE (1ÈRE APPRÉCIATION):

Important pour la population des Zones Foraines

13. DEGRÉ D'URGENCE (1ÈRE APPRÉCIATION):

Court terme

OS: 5

**« UNE POLITIQUE DE PROXIMITE RENFORCEE
PAR LA COMMUNICATION ET L'INFORMATION »
POUR DES ZONES FORAINES MIEUX CONNUES**

1. CODE CC:

CC-C-7

2. TITRE DU PROJET:

Pour des zones foraines mieux connues

3. OBJECTIF(S):

Dynamiser les zones foraines par des infrastructures adéquates

4. DESCRIPTION DU PROJET:

1. Renforcement des infrastructures de tourisme et loisirs, soit les restaurants, buvettes appartenant à la ville. Terrains de sport et de jeux.
2. Terminer les liaisons piétonnes (sentiers pédestres) entre Lausanne et les zones foraines.

5. LOCALISATION:

Zones foraines

6. CODES AI DE RÉFÉRENCE:

AI 10 5.5, AI 10 5.6

7. INDICATIONS POUR LA MISE EN ŒUVRE:

Quoi	Qui	Comment	Localisation
Restaurants et autres services	Office du tourisme Service immobilier de la ville	Favoriser l'ouverture le week-end et l'esprit innovateur des gérants	
Terrains de jeux + sports	Services des sports, services des parcs et promenades	Mise à disposition d'infrastructures identiques à celles de la ville	En priorité Montblésson
Sentiers pédestres	Monsieur Piéton (urbanisme) avec l'aide de Pierre Corajoud	Choix d'un parcours Lac-Jorat	

8. CONDITIONS DE RÉALISATION:

9. RESSOURCES:

Associations des habitants du quartier
Les gérants

10. LIENS AVEC D'AUTRES PROJETS (OU D'AUTRES CC):

CC-Logement

11. REMARQUES:

12. IMPORTANCE (1ÈRE APPRÉCIATION):

13. DEGRÉ D'URGENCE (1ÈRE APPRÉCIATION):

OS: 5

**« UNE POLITIQUE DE PROXIMITE RENFORCEE
PAR LA COMMUNICATION ET L'INFORMATION »
TRANSPORTS PUBLICS DES ZONES FORAINES**

1. CODE CC:

CC-C-8

2. TITRE DU PROJET:

Transports publics des zones foraines

3. OBJECTIF(S):

Amélioration(s) des transports publics:

- tarifs
- dessertes
- cadences

4. DESCRIPTION DU PROJET:

1. tarifs : actuellement, les habitants des zones foraines doivent payer deux espaces pour se rendre au centre-ville. Idem pour les Lausannois qui vont au Chalet-à-Gobet et à Vernant par le LEB. Proposition : Appliquer les mêmes tarifs sur tout le territoire lausannois.
2. Dessertes : améliorer le tracé des dessertes (exemple : jonction du 64 avec le 5 à l'arrêt des Planches, inexistant actuellement).
3. Cadences : réétudier les cadences et l'utilisation du taxi-bus les jours de basse fréquentation (dimanche par exemple).

5. LOCALISATION:

Zones foraines

6. CODES AI DE RÉFÉRENCE:

AI 10 5.5, AI 10, 5.11

7. INDICATIONS POUR LA MISE EN ŒUVRE:

Quoi	Qui	Comment	Localisation
Tarif unique pour les Lausannois	TL, LEB, commune	Carte de résident ou autre système	
Meilleures communications entre le 64 et le 5 et entre le 64 et le 65	TL, commune, usagers	Etude des besoins des usagers	Parcours bus 64 : liaisons. Bus 65 et 5 (Epalinges) Montblesson scierie
Augmenter la cadence à certaines heures Taxi-bus lors de basse fréquence (et dimanche)	TL, commune, usagers	Etude des besoins des usagers Peut-être éventuellement résolu avec l'amélioration des dessertes	Parcours bus 64 : liaisons. Bus 65 et 5 (Epalinges) Montblesson scierie

8. CONDITIONS DE RÉALISATION:

Bonne volonté des TL, du LEB et de la commune de trouver un arrangement

9. RESSOURCES:

Financières, direction des TL et du LEB, municipalités et représentants des usagers (Ateliers de consultation)

10. LIENS AVEC D'AUTRES PROJETS (OU D'AUTRES CC):

CC-C-7: Pour des zones foraines mieux connues, CC-C-1: Ateliers de consultation, CC-Mobilité, CC-Transports publics, CC-Logement

11. REMARQUES:

12. IMPORTANCE (1ÈRE APPRÉCIATION):

Très important

13. DEGRÉ D'URGENCE (1ÈRE APPRÉCIATION):

Surtout les tarifs = très urgent (réseau régional)

OS: 5

**« UNE POLITIQUE DE PROXIMITE RENFORCEE
PAR LA COMMUNICATION ET L'INFORMATION »**

COMMUNICATION À L'INTENTION DE LA COMMUNAUTÉ DES ZONES FORAINES

1. CODE CC:

CC-C-9

2. TITRE DU PROJET:

Communication à l'intention de la communauté des zones foraines

3. OBJECTIF(S):

Meilleure communication des informations officielles spécifiques auprès des habitants des trois divisions des zones foraines

Mise sur pied d'un bulletin d'info commun aux trois divisions + satellite d'info

4. DESCRIPTION DU PROJET:

En liaison avec les sociétés de développement et les commissaires : communiquer les informations officielles telles que : adresses des commissaires, horaires des bus, réductions tarifaires, etc.

5. LOCALISATION:

Zones foraines

6. CODES AI DE RÉFÉRENCE:

AI 10 5.5, AI 10 5.6

7. INDICATIONS POUR LA MISE EN ŒUVRE:

Quoi	Qui	Comment	Localisation
Informations	Sociétés de développement des trois divisions	Bulletin commun en « tous ménages »	
Informations officielles concernant les trois divisions	Municipalité Commissaires	Sur bulletin commun aux trois sociétés de développement	
Cahier des charges des commissaires	Municipalité Commissaires	Intégrer la collaboration des commissaires avec l'équipe de rédaction du bulletin	
Satellites du bureau d'information lausannois	Service de presse et d'information	Mise à disposition de la documentation à un endroit restant à déterminer (postes/écoles/police)	

8. CONDITIONS DE RÉALISATION:

9. RESSOURCES:

Base : mise en commun des ressources des trois divisions

10. LIENS AVEC D'AUTRES PROJETS (OU D'AUTRES CC):

CC-C-2: formation et information, sensibilisation à la réalité des étrangers

11. REMARQUES:

12. IMPORTANCE (1ÈRE APPRÉCIATION):

Très important (vue le déficit d'infos spécifiques aux divisions)

13. DEGRÉ D'URGENCE (1ÈRE APPRÉCIATION):

Court terme

OS: 5

**« UNE POLITIQUE DE PROXIMITE RENFORCEE
PAR LA COMMUNICATION ET L'INFORMATION »
SCISSION OU APPARTENANCE À LAUSANNE**

1. CODE CC:

CC-C-10

2. TITRE DU PROJET:

Scission ou appartenance à Lausanne

3. OBJECTIF(S):

Connaitre l'opinion de la population concernée

4. DESCRIPTION DU PROJET:

Consultation de toute la population habitant les zones foraines, ceci par division

5. LOCALISATION:

Zones foraines

6. CODES AI DE RÉFÉRENCE:

AI 10 - 5.11

7. INDICATIONS POUR LA MISE EN ŒUVRE:

Quoi	Qui	Comment	Localisation
Consultation	Municipalité	Ateliers de consultation Questionnaire aux résidents concernés	Zones foraines

8. CONDITIONS DE RÉALISATION:

Rendre publics les résultats de la consultation

9. RESSOURCES:

Organisation de forums, financière, société de développement.

10. LIENS AVEC D'AUTRES PROJETS (OU D'AUTRES CC):

CC-C2: formation et information, sensibilisation à la réalité des étrangers, CC-C-5: Maison de quartier – Vie dans le quartier, CC-Vivre ensemble, CC-Logement

11. REMARQUES:

Evaluation par divisions foraines. Approche éventuelle d'autres communes proches. Cette préoccupation ressort clairement de l'AI 10.

12. IMPORTANCE (1ÈRE APPRÉCIATION):

Très important : sentiment d'appartenance

13. DEGRÉ D'URGENCE (1ÈRE APPRÉCIATION):

Moyen

Membres de la CC «Pour une politique de proximité renforcée par la communication et l'informtion»

Nom	Prénom	Association / Atelier d'innovation (AI)
1BOUILLE	Jean-Claude	Association des riverains de Beaulieu
2BRESSENEL	Bernard	Société de développement La Sallaz-Vennes
3BURKHALTER	Hugues	AI 4 Borde, Bellevaux, Vinet, Pontaise
4CROQUELOIS	Lulu	Groupe d'habitants quartier Curtat-Menthon
5GEBHARDT-BROG	Denise	AI 10 Zones Foraines
6GONZALEZ	Douglas	Forum des Etrangers
7HERDÉ	Valentine	Familles Actives des Râpes*
8MOREILLON	Martine	Familles Actives des Râpes*
9MÜLLER ULRICH	Christine	Centre Femme
10PFEIFER	Catherine	Théâtre Forum
11ROUYER	André	AI 8 Bourdonnette, Malley, Cour
12SCHNEIDER	Nicole	Association des habitants de la Bourdonnette
13SONNAY	Bertrand	Union des sociétés lausannoises

* Ces personnes se sont relayées pour représenter l'association ou l'atelier d'innovation.